

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/11/181

**Objet** : 181 - Organisation d'une représentation dans le Hall de la Médiathèque

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un spectacle dans le hall de la médiathèque le 7 Décembre 2024,

### Décide

- De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation avec la Compagnie LA COMETE - 22 chemin des berges - 77167 BAGNEAUX SUR LOING pour une représentation intitulée « Le Formidable Noël de Monsieur Serge » qui aura lieu le 7 décembre prochain dans le hall de la Médiathèque. Le montant de cette prestation est de 870 € net.

Fait à Vire Normandie, le 14 novembre 2024.

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241126-181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2024

Publication : 26/11/2024

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication

